

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES (CEPALC)**

**RAPPORT BIENNAL
(16 mai 1998 – 7 avril 2000)**

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS, 2000
SUPPLÉMENT N° 20**



**NATIONS UNIES
Santiago du Chili, 2000**

584(XXVIII)
LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Ayant à l'esprit le paragraphe 15 de son Mandat et les articles 1 et 2 de son Règlement intérieur,

Considérant l'invitation du Gouvernement brésilien à tenir la vingt-neuvième session de la Commission au Brésil,

1. Remercie le Gouvernement du Brésil de son aimable invitation;
2. Accepte en l'appréciant cette invitation;
3. Recommande au Conseil économique et social des Nations Unies d'approuver la tenue de la vingt-neuvième session durant le premier semestre de l'an 2002.